

Jean-Marc RODA

CIRAD-Forêt, programme bois
TA 10/16
73, rue Jean-François Breton
34398 Montpellier Cedex 5
France

Écocertification tropicale et idées préconçues

Aujourd'hui, le concept d'écocertification est largement répandu à travers le monde tropical, et bon nombre d'entrepreneurs ou de décideurs y voient une solution miracle à leurs problèmes de marchés et de commercialisation. Mais la réalité de l'écocertification est plus complexe qu'il n'y paraît.

Situation de l'écocertification

Initié par les organisations non gouvernementales (ONG) écologistes, le principe de l'écocertification a conduit à l'élaboration de plusieurs systèmes de certification (Forest Stewardship Council [FSC], Pan European Forest Certification, CSA International, Sustainable Forest Initiative...). Ces systèmes correspondent chacun à des approches légèrement différentes de la question, à des contextes de gestion optimale différents, et aucun ne suscite vraiment un consensus parfait à ce jour. L'émergence de multiples labels de bonne gestion forestière a d'ailleurs poussé les principales ONG concernées à entamer entre elles un dialogue difficile (COUDERC, 2001). L'enjeu de ce dialogue est de tendre vers un cadre mondial de reconnaissance mutuelle entre les différents systèmes de certification.

Parmi ceux-ci, le plus médiatisé, et le seul à représenter des surfaces forestières significatives, est le FSC. Mais, jusqu'à présent, son extension reste relative, puisque seulement 22 millions d'hectares de forêts ont été certifiés suivant ce label à travers le monde (FOREST STEWARDSHIP COUNCIL, 2001) (figure 1), c'est-à-dire 0,99 % de la surface forestière des 38 pays dans lesquels sont situées ces forêts certifiées. Et parmi ces pays, seuls 17 ont plus de 1 % de leurs surfaces forestières qui sont certifiées, toujours sous ce label.

Il existe aussi un grand déséquilibre entre la situation des forêts non tropicales et celle des forêts tropicales. Ces dernières, bien que formant environ 50 % des surfaces forestières mondiales, ne représentent que 13 % des forêts certifiées dans le monde sous le label FSC (figure 2).

Ce déséquilibre trouve sa source dans le coût d'opportunité de l'écocertification, qui est plus grand pour la plupart des forêts tropicales que pour la plupart des forêts tempérées. En effet, les marchés vraiment éco-sensibles ne se trouvent qu'en Europe et en Amérique du Nord, et ils ne constituent qu'une très faible part de la consommation mondiale de bois tropicaux (RODA, 2001).

Les seuls pays tropicaux où plus de 1 % de la surface forestière est certifiée sont le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, la Bolivie et le Zimbabwe. Chacun de ces pays se caractérise en fait par des marchés captifs, dont une fraction importante a décidé de stopper très rapidement l'importation de produits non certifiés. Pour ces cinq pays, le coût d'opportunité lié à la perte de cette fraction de marché était plus important que celui de l'écocertification. En pratique, et au moins jusqu'à présent, l'écocertification n'agit pas comme une aide à l'augmentation de la valeur des bois tropicaux, mais plutôt comme une barrière commerciale. Laquelle tendrait à faire préférer, par les consommateurs éco-sensibles, des produits issus de systèmes avec des investissements élevés de la part de la société dans la gestion forestière (comme c'est le cas en Europe), plutôt que des produits issus de systèmes bénéficiant de la rente de la forêt primaire (KARSENTY, 1998).

Écocertification et industries

Très vite, les industriels de tous secteurs ont cherché à satisfaire la clientèle éco-sensible, en mettant en place des systèmes de « management environnemental », certifiés par des labels de *process* industriels respectueux de l'environnement. Le plus connu d'entre eux est le label international « ISO 14 001 ». Dans le contexte des produits forestiers, il était naturel d'inclure le stade initial de la gestion forestière dans le *process* à certifier. Mais il serait réducteur et erroné de ne considérer l'écocertification qu'à travers ce seul stade. En particulier, rien ne sert de certifier une forêt, s'il n'est pas possible d'assurer au consommateur que le produit issu de cette forêt n'a pas été mélangé au cours du processus de transformation avec d'autres produits d'origine douteuse. Par ailleurs, aucune gestion forestière, si bonne soit-elle, ne saurait pallier un *process* gaspillant le bois lors de sa transformation, quand il s'agit de pertes de 60 %, voire 70 %, de la matière première.

C'est pourquoi toute écocertification de produits forestiers (et c'est le cas dans le système FSC) comporte deux composantes d'égale importance : la composante « gestion forestière » et la composante « traçabilité/maîtrise du processus industriel ».

À défaut de bien garder ce fait à l'esprit, trop d'entrepreneurs, et même de décideurs politiques, peuvent considérer à tort l'écocertification comme une solution miracle, à même de résoudre tous les problèmes de la filière forestière à laquelle ils sont confrontés. Le plus souvent, ces problèmes sont liés à la ressource (essences de qualité médiocre, ou essences secondaires non demandées par le marché international), ou liés aux filières industrielles elles-mêmes (désorganisées et non

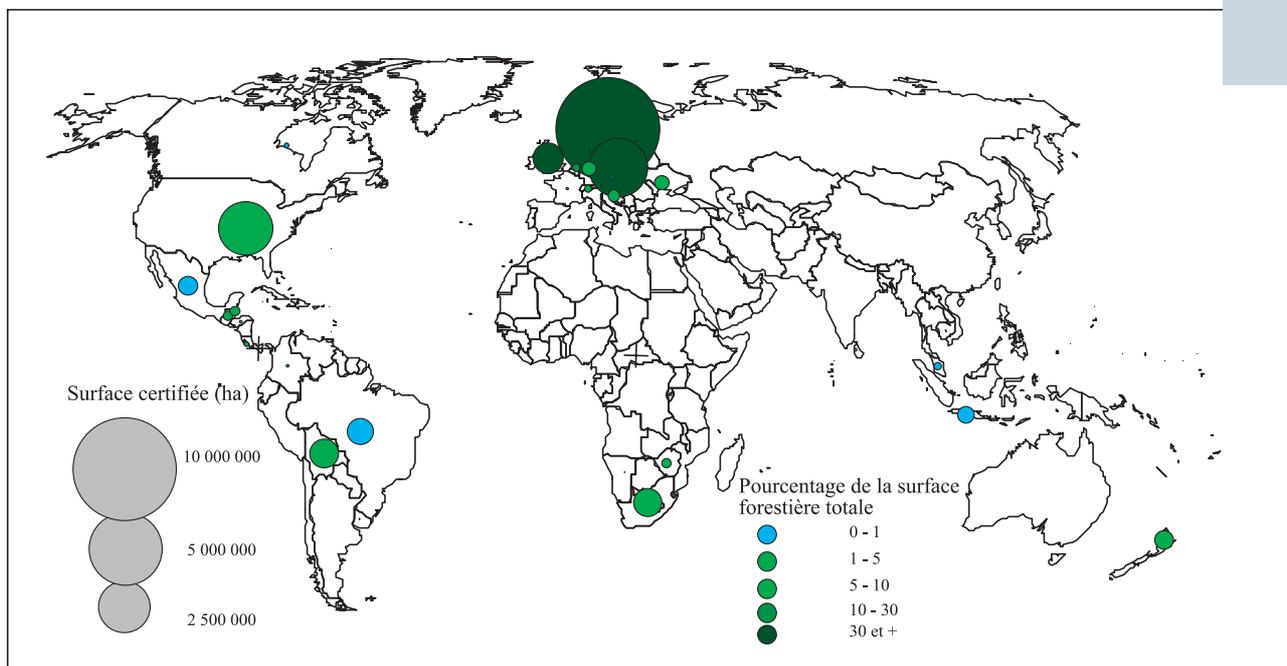


Figure 1. Surfaces forestières certifiées sous le label FSC.

compétitives, ou affligées de désavantages comparatifs très importants). Or l'écocertification n'est en aucun cas un permis de « mauvaise qualité » ou de « non-compétitivité ». Car elle vise les marchés occidentaux, lesquels sont très exigeants en ce qui concerne la qualité des produits, le respect des normes de dimensionnement, ou la fiabilité de l'approvisionnement. Les produits écocertifiés étant rarement moins chers que les autres, leur marché se révèle très compétitif. Et même si des consommateurs peuvent être prêts à payer plus cher un produit en échange d'un label de « bonne gestion forestière », ce n'est pas pour autant qu'ils sont prêts à payer plus pour des produits de moindre qualité, même écocertifiés !

Pour l'essentiel des produits forestiers tropicaux, les deux caractéristiques cruciales des marchés occidentaux, éco-sensibles ou non, sont leur exigence pour une certaine standardisation des produits et pour une grande fiabilité dans la régularité et le volume des approvisionnements. Ces exigences concernent l'organisation et les performances des filières industrielles, et n'ont pas de rapport direct avec la « bonne » ou « mauvaise » gestion des forêts.

Un remède magique ?

L'écocertification est une démarche volontariste, qui correspond aux exigences de certains marchés très spécifiques (du point de vue des bois tropicaux). L'écocertification peut payer, et paye en effet, quand elle s'inscrit dans un système où durabilité et compétitivité de la gestion forestière s'intègrent étroitement avec durabilité et compétitivité de la transformation. Mais l'écocertification n'est pas un remède magique pour atteindre facilement les marchés occidentaux et pour masquer des défauts structurels ou des désavantages comparatifs, pour lesquels des solutions spécifiques doivent être trouvées.

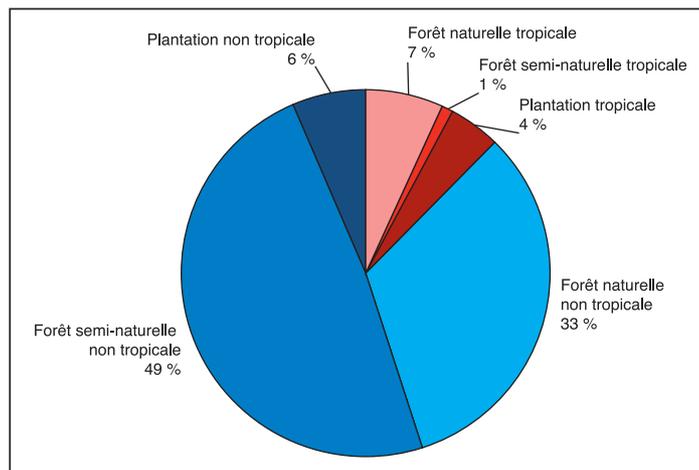


Figure 2. Nature des forêts certifiées sous le label FSC.

Références

COUDERC G., 2001. Gestion durable et certification des forêts. Informations Brèves, (28) mai : 1-4. AFOCEL 28 : 1-4.

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL, 2001. List of certified forests, avril 2001. URL : <http://www.fscoax.org>

KARSENTY A., 1998. Quelle répartition pour la rente économique forestière ? Bois et Forêts des Tropiques, 255 (1) : 77-78.

RODA J.-M., 2001. État de l'économie des bois d'œuvre tropicaux 2000 / State of the tropical timber economics 2000. Montpellier, France, CIRAD.